

Session parlementaire : les grandes illusions

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **37 (2000)**

Heft 1436

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1026108>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les grandes illusions

Le Conseil des Etats repousse une discussion, refusant ainsi d'adapter le droit à la réalité, alors que le Conseil national s'engage dans des dépenses inutiles, sans se préoccuper des besoins réels. Exemples.

L'ACTION POLITIQUE CONSISTE à rechercher des solutions à des problèmes collectifs. Mais parfois elle se perd dans des chemins sans issue et envoie des signaux en forme de bulles de savon: une belle enveloppe qui ne cache que du vide. Trois illustrations, tirées de la session parlementaire qui vient de s'achever.

L'avortement, à plus tard

Mardi 20 juin, le Conseil des Etats a examiné une initiative parlementaire préconisant la solution des délais en matière d'interruption de grossesse. Une solution qui correspond en fait à la pratique médicale ainsi qu'à celle de la justice de la majorité des cantons et qui semble bénéficier d'un large soutien dans la population. Après trente ans de débats, le temps semblait donc venu d'adapter le droit à la réalité. Et bien non, la majorité des sénateurs a renvoyé la discussion à plus tard, comme si elle tenait dans ses mains le sort d'une règle – l'avortement reste un délit – dont tout le monde sait qu'elle n'est plus appliquée.

Mercredi 21 juin, ce même Conseil des Etats a adopté sans broncher un crédit d'un milliard de francs pour l'achat de 186 chars de grenadiers. Les observations pertinentes du sénateur tessinois Dick Marty n'ont rencontré aucun écho. Citant le rapport Brunner sur les questions stratégiques, le parlementaire radical a rappelé que la Suisse est bien équipée militairement pour faire face à des dangers peu vraisemblables, mais insuffisamment préparée à affronter les dangers réels actuels et futurs. Alors qu'une dépense d'un milliard ne prête pas à discussion, les autorités ne trouvent pas les 100 millions nécessaires à la lutte contre le crime organisé et contre la corruption.

On n'est pas sorti du tunnel

Jeudi 22 juin, le Conseil national a accepté à une courte majorité une initiative exigeant le démarrage immédiat de la planification d'un deuxième tunnel routier au Gothard. Un projet indispensable pour éliminer les ralentissements qui traditionnellement gênent le trafic de fin de semaine, a argumenté l'initiant. Or les députés connaissent parfaitement une analyse de l'Office fédéral des routes montrant

l'inutilité d'un tel projet: sur l'axe Bâle-Chiasso, six tronçons connaissent des bouchons; un aménagement du Gothard ne résoudrait donc rien. Par ailleurs la contradiction consistant à développer simultanément le rail et la route sur cet axe, alors même que la Confédération va dépenser des sommes considérables pour favoriser le transfert de la seconde vers le premier, n'a pas effleuré l'esprit de députés soucieux de montrer leur sollicitude à l'égard d'automobilistes, qui par ailleurs n'en tireront aucun profit. *jd*

Chanter l'Internationale

UN PAMPHLET, ENCARTÉ récemment dans le quotidien *Le Temps*, critique les socialistes qui chantent l'*Internationale*. Une socialiste répond dans *Dimanche.CH* en rappelant que «ce chant est un hymne porteur d'espoir». En fait qui connaît encore, à part quelques vétérans, les six strophes de la version définitive, dédiée «Au citoyen Lefrançais, membre de la Commune»? Le début de la troisième strophe, par exemple, ne plaira pas à tous:

*L'Etat comprime et la loi triche;
L'impôt saigne le malheureux;
Nul devoir ne s'impose au riche;
Le droit du pauvre est un mot creux.
C'est assez languir en tutelle,
L'Egalité veut d'autres lois;
«Pas de droits sans devoirs, dit-elle
Egaux, pas de devoirs sans droits!»*

Ajoutons que Gustave Lefrançais, à qui Eugène Pottier a dédié l'*Internationale*, était un instituteur, membre de la Commune du IV^e arrondissement. Condamné à mort par contumace, il s'exila. Il vécut de 1826 à 1901.

Pour faire bonne mesure citons le pastiche publié par *Marianne* en 1997 sous le titre «L'Internationale néo-libérale» et dont le refrain disait:

*C'est la lutte fiscale,
Groupons-nous, et demain
Le réseau Internet
Sauvera le genre humain.*

cfp